



LES OUTILS VOLONTAIRES POUR ENTREPRISES

Outils diffusés par Bruxelles Environnement, et destinés aux entreprises au sens large : secteur privé, public, associatif ou non-marchand,...

Avant de vous lancer dans des **actions volontaires en matière d'environnement**, nous vous encourageons à vérifier que votre entreprise respecte les **obligations légales** qui lui sont imposées : obtention d'un **permis d'environnement** pour les installations classées présentes sur son site, réalisation d'un **plan de déplacements d'entreprise** (si > 100 personnes sur le site), respect des obligations en matière de sol, de déchets,...

Ces réglementations ne doivent pas être vues comme une simple contrainte administrative, mais plutôt comme une manière de mieux organiser la coexistence, dans notre région, des zones d'entreprises, de commerce, de bureau, d'artisanat et d'habitat. Leur rôle est de vous donner les lignes directrices d'une gestion de l'entreprise respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie.

Bruxelles Environnement est le partenaire des entreprises pour leur permettre de développer l'activité économique de la Région tout en respectant leurs obligations en matière environnementale. Nous examinons et gérons les dossiers d'autorisations et les permis d'environnement, assurons le contrôle et la surveillance des activités menées. En même temps, nous menons des actions d'information et de conseils aux entreprises, de même qu'un soutien aux actions volontaires de celles-ci. Vous trouverez ci-dessous un éventail des outils offerts par Bruxelles environnement.

ECO-MANAGEMENT : LE LABEL « ENTREPRISE ECODYNAMIQUE »

Le label Entreprise écodynamique » reconnaît officiellement la bonne gestion environnementale de votre entreprise, en vous aidant à structurer, planifier et mesurer vos efforts. Il récompense votre dynamisme environnemental et vos progrès en matière, notamment, de gestion des déchets, de consommations d'énergie, de gestion des déplacements ou encore d'utilisation rationnelle des matières premières. Ensuite, il encourage et facilite la mise en place d'un système de management environnemental reconnu internationalement, tel que le préconise la norme ISO 14001 ou le règlement européen EMAS.

La démarche de labellisation « Entreprise écodynamique » est **gratuite, progressive (1, 2 ou 3 étoiles)** et l'entreprise candidate bénéficie d'un **accompagnement**. L'intégration de l'environnement dans la gestion globale d'une entreprise permet non seulement de réaliser des économies, mais aussi de dégager des avantages concurrentiels et de renforcer son image de marque. En allant au-delà des contraintes de la législation environnementale et en optant pour un processus dynamique d'amélioration, l'entreprise améliore son organisation interne, tout en générant un projet mobilisateur pour le personnel.

Ce label bruxellois **s'adresse à toute entreprise au sens large** : grande ou petite, du secteur privé, public, associatif ou non marchand, quel que soit le domaine d'activités... pour autant que le site candidat au label se trouve en Région de Bruxelles-Capitale.

Publications :

- Guide de pratiques environnementales en entreprise (2009)
- Exemples d'éco-efficience : des actions environnementales économiquement efficaces (2006)

Pour plus d'infos :

- [Documents utiles](#) pour participer au label « Entreprise écodynamique », et liste des entreprises labellisées
- E-mail de contact : ecodyn@environnement.irisnet.be



A. DES OUTILS PAR THEME

Les différents outils thématiques proposés ci-dessous sont téléchargeables à partir du site Internet de [Bruxelles Environnement](#) :

A ces pages, vous trouverez également de nombreuses informations et des guides pratiques qui ne sont pas mentionnés ici.

1. BRUIT

Publications :

- Le Guide de bonnes pratiques et de meilleures technologies disponibles (2009)
- Vade-mecum du bruit routier urbain – Chapitre 10 : L'étude acoustique dans l'urbanisme et l'architecture (2005).

2. DECHETS

Outils relatifs à la semaine européenne de la réduction des déchets : chaque année en automne, cette semaine européenne a pour but de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs possibles - et ce à travers toute l'Europe - dans des actions durables de réduction des déchets.

Audit papier : outil d'auto-diagnostic en ligne, dont l'objectif est d'obtenir une vue globale et détaillée de ses consommations de papier, se comparer aux autres organismes bruxellois, et déterminer son potentiel d'économie de papier. www.bruxellesenvironnement.be/audit_papier/

Outils d'aide à la mise en place d'un plan d'actions pour diminuer la consommation de papier : vade-mecum, affiches, autocollants, écrans-conseil et infos-fiches.

Outils relatifs à l'élaboration d'un registre des déchets : ce registre est obligatoire et reprend le type de déchets, sa quantité, le collecteur agréé, la destination,... informations nécessaires pour suivre la trace des déchets dangereux.

Publications :

- Vade-mecum « Actions pour diminuer la consommation de papier au niveau de l'entreprise »
- Guide de gestion des déchets de construction et de démolition (2009)
- Info-fiche sur les chantiers d'enlèvement d'amiante
- Liste européenne des déchets dangereux

3. ECO-CONSTRUCTION

Green Building Brussels : tableur Excel qui permet d'objectiver les spécificités environnementales d'un grand bâtiment en se basant sur des informations quantitatives, ainsi que sur une description du bâtiment et de son fonctionnement. L'outil permet d'évaluer le bâtiment par rapport à 5 thématiques : Confort et santé ; Énergie ; Matériaux, Conception et Environnement ; Eau ; Gestion et impacts à l'exploitation.

Outil et fiches informatives relatifs à la gestion des eaux de pluie sur la parcelle : outil interactif qui vise à soutenir les maîtres d'ouvrages et concepteurs dans leurs choix de dispositifs de gestion des eaux de pluie.

Cluster Eco-build : Bruxelles Environnement et l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise ont conjointement mis en place le Cluster Ecobuild, rassemblant des professionnels de l'éco-construction à Bruxelles. Le Cluster, qui a pour objectif d'impulser une collaboration et une synergie entre ses membres, est un interlocuteur et une source d'information pour les maîtres de l'ouvrage particuliers et publics en recherche d'un architecte, d'une entreprise de construction ou d'un fournisseur. Plus d'infos : www.ecobuildinbrussels.be

**Publications :**

- Guide pratique pour la construction et rénovation durables de petits bâtiments (<1000m²) (2007)
- Guide conseil pour la conception énergétique et durable des logements collectifs (2006) : une version existe pour les gestionnaires, et une autre pour les concepteurs.

Facilitateur :

- Le [Facilitateur Bâtiment durable](#) vous propose une permanence et une guidance générale pour toutes les thématiques touchant à la gestion, la rénovation ou la construction d'un bâtiment dans une optique durable (Tel : 0800/85.775 / facilitateur@environnement.irisnet.be)

4. EMPLOI ET ECONOMIE

Outil sur la guidance stratégique de durabilité des entreprises : Vous y trouverez des explications sur ce qu'est un modèle de durabilité, modèle illustré par des exemples concrets. Ce guide a pour but de vous aider à mettre en œuvre les premières étapes d'une stratégie durable.

Bruxelles Environnement a défini et testé une méthodologie, *the Natural step*, pour orienter la stratégie de votre entreprise dans le sens de la durabilité. En adoptant cette stratégie, vous pourrez considérer l'environnement comme une opportunité économique et une source de bénéfices plutôt que comme un frein à votre développement.

5. ENERGIE

Primes énergie : De nombreuses primes récompensent des investissements en matière d'énergie. En outre, les matériaux écologiques font l'objet de primes plus importantes. Les aides régionales sont majorées de 5% pour les entreprises disposant du label entreprise écodynamique.

PLAGE (Plans Locaux d'Actions pour la Gestion Energétique) : Bruxelles Environnement a lancé différents appels à projets pour la mise en place de P.L.A.G.E. Au début de l'année 2010, 15 communes, 2 sociétés de logement collectif, 5 hôpitaux et les réseaux de l'enseignement obligatoire travaillent à la mise en place de tels projets, et ce, sur une durée de 3 à 4 années.

Un P.L.A.G.E. consiste dans un premier temps à réaliser un cadastre énergétique de l'ensemble d'un parc de bâtiments, qui servira ensuite de base à l'élaboration d'un plan d'actions. La réalisation de ce plan d'actions s'accompagnera d'un suivi de l'évolution de la consommation d'énergie du patrimoine.

Bâtiments exemplaires : Depuis 2007, la Région de Bruxelles-Capitale organise un concours annuel en vue de valoriser et favoriser la construction ou la rénovation de "Bâtiments Exemplaires". Le but de ce concours est de démontrer qu'il est possible d'atteindre de très bonnes performances environnementales avec des constructions neuves ou rénovées. Dans le cadre de ce concours, une enveloppe annuelle de plusieurs millions d'euros est partagée entre les projets les plus prometteurs.

Logiciel Alter-clim : Alter-Clim vous permet d'évaluer les performances énergétiques et le confort dans vos locaux tertiaires, pour différents systèmes de refroidissement passif.

PEB : Depuis 2008, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur pour améliorer la performance énergétique des bâtiments lors de travaux de rénovation ou de construction. Depuis 2010, les chaudières sont soumises à des contrôles réguliers. Et depuis 2011, les bâtiments publics doivent disposer d'un certificat PEB.

Publications :

- Vade-mecum URE : pour le logement collectif / pour le secteur tertiaire / pour le secteur hôtelier
- CD-Rom Energie +
- Economies d'énergie : rapport complet et synthèse
- Le Manuel de gestion et la check-list d'audit pour les bâtiments tertiaires
- Les cahiers de charge-type
- La réglementation PEB.



6. MOBILITE

Publications :

- Plans de déplacements d'entreprise – les mesures à prendre (2006) : brochure de conseils pour mettre en œuvre des mesures volontaires afin de réduire l'impact du trafic généré par votre entreprise sur l'environnement.
- Améliorer l'accès aux grands événements (2008)
- Lettre d'information électronique trimestrielle gratuite.

7. SOLS ET ESPACES VERTS

Brussels Greenfields : Brussels Greenfields vise à assainir les terrains pollués autour du canal (Zone d'Intervention Prioritaire) lorsque des projets économiques y sont installés, et que ces projets permettent de dynamiser la zone en y créant de l'activité économique et des emplois. En échange, les porteurs de projet reçoivent des subventions pour assainir les terrains et un accompagnement intégré de divers organismes bruxellois pour l'assainissement et le lancement des activités économiques. Ce projet est rendu possible grâce au FEDER (Fonds européen de développement régional) et à la Région de Bruxelles-Capitale qui le cofinancent.

Primes : Sous certaines conditions, des personnes physiques ou morales peuvent obtenir une prime pour la réalisation d'une reconnaissance de l'état du sol, d'une étude détaillée ou d'une étude de risque. En outre, un fonds spécial est créé pour les stations-service (Bofas).

Publications :

- Entreprises et gestion environnementale – Gestion des espaces non bâtis, gris et verts (2003) : disponible sur demande au numéro de téléphone général.
- Liste des activités à risques

B. DES INFORMATIONS REGULIERES

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux périodiques et lettres d'information en matière d'environnement :

- *Bruxelles Environnement News* (BEN) : Votre entreprise est liée à la législation environnementale ? Découvrez les nouveautés à ce sujet dans notre magazine d'information trimestriel BEN et découvrez en même temps comment nous pouvons vous aider dans vos efforts pour préserver l'environnement.
- *E-news pour les professionnels* : L'environnement vous intéresse sur le plan professionnel ? Grâce à cette lettre d'information électronique totalement gratuite, restez au fait de l'actualité bruxelloise dans ce domaine : formations, réglementation, séminaires, actions spéciales, nouveaux outils, etc.

C. DES SEMINAIRES, COLLOQUES ET VISITES D'INFORMATION

L'[agenda](#) de Bruxelles Environnement regorge de séminaires, formations et visites en lien avec les différents thèmes environnementaux. Puisque cet agenda est régulièrement mis à jour, nous vous encourageons à le consulter fréquemment !